



Bilan 2026 des actions de promotion de la santé de la population dans la Commune de Vouvry

Label « Commune en santé »

Le label « Commune en santé » a pour mission d'inciter à la création d'environnements propices à la santé, en permettant de prendre conscience des mesures déjà présentes dans les communes, en favorisant leur pérennisation et en encourageant le développement de nouvelles actions. Votre commune peut influencer positivement et à long terme la santé ainsi que la qualité de vie de votre population.

Le label soutient votre commune dans l'inventaire de toutes les mesures de promotion de la santé, afin de les valoriser auprès des habitants·e·s, mais aussi d'identifier les forces et faiblesses des composants structurels influençant la santé.

Etat des lieux des actions développées avec le soutien de la commune

Les tableaux ci-dessous mentionnent les mesures développées pour la Commune de Vouvry dans les 6 domaines :

I. Politique communale	15 mesures	II. Offres de loisirs	13 mesures	III. Famille et solidarité	13 mesures
IV. École	9 mesures	V. Santé au travail	9 mesures	VI. Espaces publics et infrastructures	9 mesures

Les 68 mesures sont validées par Promotion Santé Valais dans le cadre de la labellisation.

Promotion Santé Valais

Directeur
Jean-Bernard Moxix

Resp. Label Commune en santé
Corinne Card

Sion, le 12 mars 2026

Commune de Vouvry

Présidente
Véronique Diab-Yuadens

Secrétaire
Yann Follonier

I. POLITIQUE COMMUNALE

I. Politique communale

Le tableau ci-dessous détaille les mesures mises en oeuvre ou soutenues par votre commune dans le domaine «Politique communale». Elles témoignent d'un engagement ferme des autorités communales en faveur de la santé : création de programmes de législation ou de commissions intégrant la promotion de la santé, adoption d'engagements écrits (modification du règlement communal, charte, nouvelles directives...), modifications organisationnelles (attribution de ressources financières, matérielle ou en personnel). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures.

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Réceptions communales à but intégratif et/ou de bienvenue	Un accueil est organisé sous forme d'apéritif, cette manifestation est organisée conjointement avec l'apéritif communal du début de l'année qui réunit, en janvier, les habitants de la commune autour d'un apéritif dinatoire.	Nouveaux-elles habitant-e-s, Domicilié-e-s sur la commune	Mesure permanente, organisée annuellement	Gratuité	Follonier Yan Secrétaire communal yan.follonier@vouvrÿ.ch 024 482 12 14
Participation au projet PIC Valais	Programme d'intégration cantonal. Toutes les communes du district de Monthey et St-Maurice ont adhéré au projet. Le projet est coordonné de manière régionale. PIC Valais est un programme d'encouragement spécifique de l'intégration. www.vs.ch/web/spm/integration	Nouveaux-elles habitant-e-s Nouveaux arrivants, migrants, population étrangère au sens large.	Mesure permanente et évolutive.	Gratuité	Pignat Elisabeth Présidente commission sociale et et interculturelle elisabeth.pignat@vouvrÿ.ch 079 935 41 89

I. POLITIQUE COMMUNALE

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Participation au réseau Travailleurs Sociaux Hors Murs TSHM Chablais	Un véritable réseau régional de TSHM, a été mis en place, pour répondre aux besoins croissants en matière de prévention de la délinquance et pour être mieux à l'écoute des besoins de la jeunesse, sur le terrain. Le TSHM attribué à une commune travaille également en réseau avec les divers acteurs concernés (écoles, centre de rencontre et de loisirs, commissions communales, structures sociales...), www.tshnmchablais.ch	Adolescents Jeunes dès qu'ils sont rendus autonomes par leurs parents pour sortir dans la rue. Sans limites supérieures d'âge.	Mesure permanente.	Gratuité	Pignat Elisabeth Présidente commission sociale et interculturelle elisabeth.pignat@vouvry.ch 079 935 41 89
Pass bienvenue	Les nouveaux arrivants dans la commune peuvent bénéficier d'un « pass bienvenue » leur permettant d'accéder gratuitement à une douzaine de sites culturels durant une année.	Nouveaux-elles habitant-e-s Tous les nouveaux arrivants sur la commune	Mesure permanente	Gratuité	Mabillard Izabella Déléguée à l'intégration integration.haut-lac@acl.ch 079 944 16 69
Promotion civique	Cérémonie organisée pour symboliser et officialiser le passage à la majorité civique/civile. Elle est désormais intégrée à l'apéritif communal qui a lieu en janvier. A cette occasion, un diplôme civique est remis aux participants d'origine suisse et un cadeau en nature à tous les participants.	Adultes Jeunes âgés de 18 ans (citoyens suisses et étrangers).	Mesure permanente organisée annuellement	Gratuité	Follonier Yan Secrétaire communal yan.follonier@vouvry.ch 024 482 12 14

I. POLITIQUE COMMUNALE

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Soutien aux sociétés locales actives auprès de la jeunesse	Une subvention annuelle est allouée aux sociétés locales, en fonction de leur implication en faveur de la jeunesse. Mise à disposition d'infrastructures communales, de locaux, de salles et terrains de sport).	Adolescents, Autres, Enfants La population âgée jusqu'à 18 ans, active au sein de sociétés ou d'associations locales à caractère sportif, culturel ou de loisirs.	Mesure permanente	Gratuité	Vuadens Cédric Président commission sports et sociétés locales cedric.vuadens@admin.vs.ch 079 434 79 88
Bric Seniors	Destinée au personnes de plus de 60 ans, à leur entourage et aux professionnels, le BRIC Seniors est d'abord un espace d'information qui offre un large éventail de documentation sur toutes les questions concernant la vie à la retraite.	Seniors	Mesure permanente	Gratuité	Pignat Elisabeth Présidente de la commission sociale et interculturelle elisabeth.pignat@vouvry.ch 079 935 41 89
Qualité de vie dans les quartiers résidentiels	La commune par son règlement des constructions (www.vouvry.ch) prévoit à l'art. 61 et suivants la construction de places de jeux et de détente pour toute habitation collective de plus de quatre logements, ainsi que les conséquences d'une impossibilité de réaliser de telles installations. Par une politique exigeante en matière de places de stationnement par logement, ou bureaux/commerces (art. 60.1 l. d)) elle incite à la construction tant que faire se peut de places sous forme de parking sous-terrain, afin de réserver le terrain en surface au piéton et aux espaces verts.	Domicilié-e-s sur la commune Les habitants des quartiers résidentiels, en particulier.	Mesure permanente	Surcoût possible, selon l'ampleur du projet.	Dupont Frédéric Président commission des constructions frederic.dupont@vouvry.ch 076 573 75 82

I. POLITIQUE COMMUNALE

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Nouvelle structure d'accueil pour les enfants	Construction de la nouvelle structure d'accueil de Vouvry Places nurserie (3-18 mois) 15 au lieu de 0 Places crèche (18 mois-3 ans) 60 au lieu de 30 Places UAPE (1H-8H) 162 au lieu de 121	Parents, Enfants	Mesure permanente		Borjean Maryke Présidente de la commission structures parascolaires m.borjean@vouvry.ch 079 789 80 75
Commission Sports et sociétés locales	Analyse et prise en compte des besoins spécifiques liés à la santé de la population locale. Mise sur pied d'activités ponctuelles ou permanentes. Encouragement à la réalisation notamment de projets citoyens favorisant la santé, voire réalisation par la commune de tels projets.	Tout public Toute la population, quel que soit son âge.	Mesure permanente	Gratuité	Vuadens Cédric Président commission Sports et sociétés locales cedric.vuadens@admi.n.vs.ch 079 434 79 88
Enquête citoyenne	Afin d'identifier les besoins de la population pour les prochaines années, une démarche participative sous forme d'enquête a été initiée par l'exécutif communal sous forme d'un questionnaire de 65 questions laissant une large place aux commentaires.	Domicilié-e-s sur la commune Tous les habitants de la commune de plus de 15 ans	Mesure unique	Gratuité	Vuadens Cédric Président commission information et communication cedric.vuadens@admi.n.vs.ch 079 434 79 88

I. POLITIQUE COMMUNALE

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Info-naturalisations	<p>Permanence créée en 2015 par la commission interculturelle et de l'intégration, avec le soutien de la déléguée à l'intégration. Il s'agit d'un espace de discussion et de familiarisation en préparation à l'entretien avec la commission de naturalisation. Ces rencontres permettent de se préparer, entouré par une petite équipe de personnes bénévoles. Celles-ci abordent les principales thématiques sur lesquelles des questions sont posées lors de l'entretien.</p>	<p>Adolescents, Populations migrantes, Domicilié-e-s sur la commune, Adultes candidats à la naturalisation et personnes intéressées par la démarche. La quasi-totalité des personnes en demande de naturalisation utilise ce service - env 15 personnes par an.</p>	<p>Mesure permanente Accès à la structure libre et sans inscription</p>	<p>Gratuité</p>	<p>Mabillard Izabella déléguée à l'intégration integration.haut-lac@avouvry.ch 079 944 16 69</p>
Label Youplà bouge	<p>Le personnel des structures d'accueil a reçu une formation continue lui permettant la mise en place d'un programme de mouvement faisant partie intégrante de la vie courante et des activités quotidiennes de la structure. Des adaptations concrètes de l'espace ont eu lieu (ex : achat de matériel favorisant le mouvement, espaces de jeu intérieurs / extérieurs ...) http://www.youplabouge.ch.</p>	<p>Enfants qui fréquentent les structures d'accueil (la crèche et l'UAPE ont reçu le label simultanément).</p>	<p>Mesure permanente</p>	<p>Gratuité</p>	<p>Alter Ana Directrice secteur « Accueil extrascolaire » enfants enfance@vouvry.ch 024 482 12 50</p>

I. POLITIQUE COMMUNALE

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Mérites communaux	Le conseil communal peut décerner, chaque année, un ou plusieurs mérites communaux dans les domaines sportifs et culturels. Il peut aussi décerner un mérite spécial ou extraordinaire.	Tout public	Mesure permanente	Gratuité	Follonier Yan secrétaire communal yan.follonier@vouvrÿ.c h 024 482 12 14
Offre pour les jeunes de jobs d'été rémunérés	Chaque été la commune propose aux jeunes un petit job dans les secteurs suivants : - secteur petite enfance - service entretien des bâtiments - secteur travaux publics	Elèves / étudiant-e-s / personnes en formation Etudiants entre 16 et 25 ans domiciliés sur la commune	Mesure permanente, tous les étés en juillet		Follonier Yan secrétaire communal yan.follonier@vouvrÿ.c h 024 482 12 14

II. OFFRES DE LOISIRS

II. Offres de loisirs

Le tableau ci-dessous détaille les mesures mises en oeuvre ou soutenues par votre commune dans le domaine « Offres de loisirs ».

Elles concernent toutes les propositions d'activités/événements/animations, ainsi que les actions de prévention visant à améliorer la santé des habitant·e·s ou à favoriser les liens sociaux, sur les plans sportifs, culturels et alimentaires. Ces prestations s'adressent à l'ensemble de la population ou à des publics spécifiques.

Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures.

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Passport-Seniors	Organisé 4 fois par année et accompagné par des membres de la commission sociale et interculturelle. Le programme proposé, publié chaque année, est transmis sous forme de flyer à toute la population.	Seniors Population bénéficiaire de l'AVS	Mesure permanente organisée en automne et au printemps	Environ CHF 50.- pour une sortie d'une journée avec transport, visite et repas	Pignat Elisabeth Présidente commission sociale et interculturelle elisabeth.pignat@vouvry.ch 079 935 41 89
Repas des aînés	Favoriser le contact et la convivialité entre les personnes en âge de retraite. Faire connaissance avec ses pairs (pour certains installés récemment sur le territoire communal).	Seniors Toute personne en âge de retraite et domiciliée sur la commune sur inscription	Mesure permanente	Gratuité	Pignat Elisabeth Présidente commission sociale et interculturelle elisabeth.pignat@vouvry.ch 079 935 41 89

II. OFFRES DE LOISIRS

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Groupes d'âinés	Le groupe d'âinés organise des lotos un vendredi par mois sauf juillet-août. ProSenectute organise des rencontres récréatives ainsi que de la marche nordique douce senior.	Seniors Population âgée de plus de 60 ans.	Mesure permanente. Loto tous les 2e vendredi du mois (sauf juillet août) Depuis 2025 : Rencontres récréatives une fois par mois (sauf juillet août) Marche nordique tous les mardis.	En principe gratuit - une participation est demandée pour les activités coûteuses.	Pignat Elisabeth Présidente commission sociale et interculturelle elisabeth.pignat@vouvrÿ.ch 079 935 41 89
La Fugue Chablaisienne	La Fugue est une manifestation de mobilité douce, tout public, proposant de découvrir le Chablais autrement (www.la-fugue.ch) Une aire d'animation est organisée à Vouvrÿ, proposant plusieurs activités (école du cirque, taekwondo, gymkhana à vélo et jardin de circulation, stand prévention police cantonale...)	Tout public Toute la population de la région (y compris personnes à mobilité réduite - des aires d'animation étant proposées sur tout le parcours).	Mesure pérenne, organisée annuellement et se déroulant sur une journée complète, vers mi-juin	Gratuité pour les participants	Vuadens Cédric Président commission Sports et sociétés locales cedric.vuadens@admi.n.vs.ch 079 434 79 88

II. OFFRES DE LOISIRS

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Urban Training	Sessions de fitness en plein air, via un partenariat avec l'association Urban Training: http://www.urban-training.ch En 2019, une session a été ajoutée le dimanche sous l'appellation « Sunday training ».	Adultes Population âgée de 18 ans minimum, sans limite supérieure d'âge, tout public, tout niveau.	Mesure organisée chaque année de mai à septembre, un soir par semaine + une fois par année le dimanche	Gratuité pour les participants	Vudens Cédric Président commission sports et sociétés locales cedric.vudens@admi.n.vs.ch 079 434 79 88
Midnight sports	Le programme vise à offrir aux jeunes un espace de rencontre libre et sécurisé, autour du sport et du mouvement. Le samedi soir, dans une ambiance encadrée mais décontractée, les activités sont gratuites sans inscriptions et encadrées par des jeunes coachs formés localement sous la supervision d'adultes référents d'IdéesSport.	Adolescents Enfants de 13 à 17 ans	Mesure organisée chaque année de septembre à mai un soir par semaine (samedi de 19h à 22h)	Gratuité pour les participants	Vudens Cédric Président de la commission sports et sociétés locales cedric.vudens@admi.n.vs.ch 079 434 79 88
Participation au centre de loisirs et de rencontres «La Cimenterie»	Le centre de loisirs et de rencontres - CLR «La Cimenterie» est géré par une association indépendante. Les infrastructures ainsi qu'une part prépondérante du coût des animateurs sont des éléments mis à disposition, respectivement financés par la commune. Le projet GOSTART prévoyant l'engagement d'une étudiante en emploi, appuyant le travail de l'animateur en place, en vue d'augmenter les compétences d'accueil pour les jeunes, a été pérennisé par un engagement fixe mi-mi-2017.	Adolescents, Adultes Jeunes dès leur scolarité au niveau secondaire. Sans limites d'âge supérieur.	Mesure permanente	Gratuité	Vudens Cédric Président de la commission sports et sociétés locales cedric.vudens@admi.n.vs.ch 079 434 79 88

II. OFFRES DE LOISIRS

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Passport-Vacances	Chaque été, durant une semaine les enfants peuvent participer à 4 activités sur 5 jours. Le programme annuel propose un choix de 50 activités : www.passvacouvry.ch	Enfants en âge de scolarité primaire (3H-10H).	Mesure permanente, une semaine chaque été.	Gratuité pour la plupart des activités, modeste participation pour les activités générant des coûts importants.	Wäckerle Laure Organisatrice PASSVACVOUVR info@passvacouvry.ch 079 478 25 65
Conservatoire cantonal	Le conservatoire cantonal a installé une antenne régionale dans des locaux mis à disposition par la commune. Il offre des cours de solfège et d'instruments.	Adolescents, Tout public, Enfants Toutes les personnes souhaitant se perfectionner (principalement des jeunes).	Mesure permanente	Les heures de cours sont à la charge des parents avec une subvention cantonale et communale.	Diab-Vuadens Véronique Présidente de la Commune president@vuovry.ch 024 482 12 25
Journées à ski «Snowbus»	Torgon offre la possibilité de passer une journée sur son domaine skiable (prise en charge complète des enfants au départ du bus depuis la plaine et jusqu'au retour en fin de journée) accompagné d'un moniteur ESS. http://www.torgon.ch/votre-sejour/le-torgon-snowbus/	Adolescents, Enfants de 5 à 15 ans.	Mesure organisée chaque année, sur plusieurs dates durant la saison d'hiver.	CHF 10.- par journée.	Vuadens Cédric Président commission Sports et sociétés locales cedric.vuadens@admi n.vs.ch 079 434 79 88

II. OFFRES DE LOISIRS

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Projet participatif de fresque	Création d'une mosaïque participative sur les murs de la salle de gymnastique du centre scolaire avec l'aide d'artistes	Tout public Toute la population	Mesure organisée en 2018, une suite serait envisageable	Gratuité	Pignat Elisabeth Présidente commission sociale et interculturelle elisabeth.pignat@vouvrÿ.ch 079 935 41 89
Boîtes à livres	Installation de deux boîtes à livres dans l'Espace public. Le but est de favoriser l'accès à la culture pour toutes et tous.	Tout public	Mesure permanente	Gratuit	Perruchoud Sabine Bibliothécaire responsable sabine.perruchoud@vouvrÿ.ch 024 482 12 96
Repas des Nonagénaires	Tous les nonagénaires domiciliés sur la commune sont invités à partager un repas et reçoivent un cadeau.	Seniors, Domicilié-e-s sur la commune Tous les nonagénaires domiciliés sur la commune	Chaque année	Gratuit	Udressy France directrice Rond-Vert direction@rond-vert.ch

III. Famille et solidarité

Le tableau ci-dessous détaille les mesures mises en oeuvre ou soutenues par votre commune dans le domaine « Famille et solidarité». Elles concernent toutes les offres de soutien adaptées aux différentes étapes et situations de la vie (petite enfance, parentalité, retraite, intégration, handicap, etc.) : conseil aux familles, aide matérielle et financière, structures pour les seniors, soutien à l'intégration, prévention des situations à risques... Cette catégorie comprend également les prestations délivrées au domicile ou relatives à la sphère privée. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures.

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Fête interculturelle	Favoriser la bonne intégration des habitants d'un même village afin de pérenniser le bien vivre ensemble. À cet effet, la commune par sa commission sociale et interculturelle organise, avec le soutien et la participation de diverses communautés étrangères, une manifestation destinée à toucher l'ensemble de la population.	Tout public Toute la population du village. Manifestation publique et donc également ouverte à toute personne extérieure au village et désireuse d'y participer.	Mesure permanente	Gratuité	Pignat Elisabeth Présidente commission sociale et interculturelle elisabeth.pignat@vouvry.ch 079 935 41 89

III. FAMILLE ET SOLIDARITE

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Fêtes villageoises	L'esprit de village se perd, dans nos communes (mobilité accrue de la population, centres d'intérêt divers, divergents et souvent égocentriques). Il est donc important de favoriser le contact entre les habitants d'un même village afin de pérenniser le bien vivre ensemble. À cet effet, la commune par ses diverses commissions met en oeuvre plusieurs rendez-vous dans l'année, destinés à toucher l'ensemble de la population : <ul style="list-style-type: none"> - Fête au village, chaque année à la rentrée scolaire - Tzi'Noël, (marché de Noël non mercantile), chaque année à la St-Nicolas - Fenêtres de l'Avent (rencontres de quartier, ouvertes à tous), en principe tous les soirs pendant la période de l'Avent - Apéritif communal, chaque année en janvier 	Tout public Toute la population du village et de nombreuses personnes/familles qui y retournent à cette occasion.	Mesure permanente, évolutive (par exemple Tzi'Noël depuis 2014, alors que la fête au village existe depuis 40 ans)	Participation gratuite. Les tenanciers de stands de restauration et boissons s'acquittent d'une modeste participation aux frais des infrastructures spécifiques qu'ils sollicitent.	Berner Céline Présidente commission manifestations et jumelage celine.berner@vouvrÿ.ch 079 282 89 30
La Découverte	Espace de rencontre pour parents et enfants en âge préscolaire. Les enfants sont accompagnés d'un parent (ou grands-parents), et bénéficient d'une organisation par les infirmières puéricultrices du CMS.	Parents Parents d'enfants en bas âge.	Mesure permanente, accueil parents-enfants tous les mardis de 9h à 11h15	Gratuit et sans rendez-vous	Bonjean Maryke Présidente commission structures parascolaires m.bonjean@vouvrÿ.ch 079 789 80 75

III. FAMILLE ET SOLIDARITE

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Appartements protégés	Le projet situé au coeur du village est totalement financé par des fonds publics (l'investissement étant réalisé par la Bourgeoise de Vouvrly). Il se compose de 24 appartements (22 deux pièces et 2 trois pièces), d'une salle commune et d'espaces de rencontre, de deux buanderies et d'un parking couvert. Ainsi que d'une liaison couverte avec l'EMS Rioud-Vert voisin. Tous les appartements sont propriété de la Bourgeoise et mis en location.	Seniors Personnes en âge de retraite, en priorité parmi la population locale.	Mesure permanente	Location des locaux à inférieurs à ceux du marché, la marge bénéficiaire n'étant pas le but premier recherché.	Diab-Vuadens Véronique Présidente de la Bourgeoise president@vouvrly.ch 024 482 12 25
Rencontres intergénérationnelles	Une fois par mois, les enfants de la crèche et les aînés de l'EMS se rencontrent pour partager une activité.	Seniors, Enfants enfants de la crèche, résidents de L'EMS	Permanente	Gratuité	Alter Ana directrice secteur enfance@vouvrly.ch 024 482 12 50
Cours de français	Les adultes non francophones habitant une des communes du Haut-Lac peuvent bénéficier de cours de français. Ces cours, soutenus financièrement par les communes, le Canton du Valais et la Confédération, sont organisés en collaboration avec la Maison du Monde de Monthey. Pendant les échanges, les enfants non scolarisés sont pris en charge par la halte-garderie.	Populations migrantes, Adultes	Mesure permanente		Mabillard Izabella déléguée à l'intégration integration.haut-lac@acl.ch 079 944 16 69

III. FAMILLE ET SOLIDARITE

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Cafés-rencontres	Les cafés-rencontres offrent aux habitants du Haut-Lac un espace de discussion convivial, ouvert à tous, pour améliorer leur français autour d'un café. Ils se déroulent en trois temps : une session « grammaire minute » avec l'animatrice, enseignante de français, qui pose l'objectif de la rencontre, suivie d'une discussion libre sur un sujet défini, et une autre session « grammaire minute » à la fin, avec des explications grammaticales et de vocabulaire liées aux discussions. Pendant les échanges, les enfants non scolarisés sont pris en charge, faisant de ce projet une mesure d'intégration préscolaire.	Populations migrantes, Adultes		Gratuité	Mabillard Izabella déléguée à l'intégration integration.haut-lac@a chl.ch 079 944 16 69
Globe-trotteur	Découvrir différentes cultures le temps d'une soirée, en collaboration avec les bibliothèques communales. Soirée ouverte à tous les habitants des communes de Vouvy, Vionnaz, Port-Valais et St-Gingolph.	Tout public		Gratuité	Mabillard Izabella déléguée à l'intégration integration.haut-lac@a chl.ch 079 944 16 69
Commune une histoire	Les personnes migrantes, habitantes de la région, sont encadrées par une conteuse professionnelle dans le but d'organiser des soirées de contes pour la population : un conteur et une personne immigrée racontent une même histoire dans leur langue maternelle. La soirée se déroule chez l'habitant.	Tout public		Gratuité	Mabillard Izabella déléguée à l'intégration integration.haut-lac@a chl.ch 079 944 16 69
Français en farandole	Ateliers de français pour enfants de 1-4H (enfants entre 4-8 ans), parlant une autre langue maternelle que le français. Ces ateliers ont lieu le 3e mercredi du mois, durant l'année scolaire, à la Maison des Jeunes de Vouvy.	Enfants	Permanente	Gratuité	Mabillard Izabella déléguée à l'intégration integration.haut-lac@a chl.ch 079 944 16 69

III. FAMILLE ET SOLIDARITE

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Service d'aide à la personne	En collaboration avec le CMS, les communes du Haut-Lac proposent un service d'aide à la personne : - Transport - Courses - Livraison de repas - Collecte de déchets	Personnes en situation de handicap, Seniors population du Haut-Lac	Permanente	Selon le transport	Pignat Elisabeth Présidente de la commission sociale et interculturelle elisabeth.pignat@vouvrÿ.ch 079 935 41 89
Né pour lire	La population de Vouvrÿ ainsi que 2 groupes de la crèche profitent de ces matinées de lecture, d'échanges et de contes. Grâce aux livres en différentes langues apportés par le Bus Né pour lire, les personnes présentes peuvent lire des histoires aux enfants dans leur langue maternelle.	Parents, Enfants	Permanente	Gratuité	Perruchoud Sabine bibliothécaire responsable bibliotheque@vouvrÿ.ch
Service de puériculture	La consultation parents-enfants du CMS Bas-Valais est un service destiné à soutenir les familles avec des enfants de 0 à 4 ans en offrant une assistance étendue pour chaque étape du développement de l'enfant. Elle s'engage à accompagner les parents en dispensant des conseils pratiques sur les soins, l'allaitement, le sommeil, etc. L'objectif est de fournir les ressources nécessaires pour que les premières années de vie de votre enfant soient enrichissantes et paisibles.	Parents parents et nouveaux parents		Gratuité	CMS Bas-Valais 024 486 21 21

IV. École

Le tableau ci-dessous détaille les mesures mises en oeuvre ou soutenues par votre commune dans le domaine « École ».

Elles concernent les actions de promotion de la santé ou de prévention déployées à l'école : soutien à l'intégration, activités sportives ou nature, aménagement des infrastructures scolaires, ateliers, promotion de la mobilité douce, aide au vivre-ensemble... Ces mesures cherchent à renforcer les compétences des élèves ou des enseignant-e-s en matière de santé ou à amener un changement structurel au sein de l'établissement.

Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures.

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Espace d'accueil, présence de l'infirmière scolaire	Espace de rencontre pour les élèves souhaitant établir un dialogue avec une personne de confiance. Ceux-ci peuvent s'y rendre librement durant ses heures d'ouverture, ou prendre rendez-vous. La discussion a pour but d'identifier la véritable nature ou la source d'un problème, ou de répondre à diverses questions que se pose l'élève, dans un cadre confidentiel et sous la responsabilité d'une professionnelle formée. L'infirmière en santé scolaire apporte soutien et conseil. En cas de besoin, elle ne se substitue pas, mais agit comme interface pour orienter les élèves qui en ont besoin vers les diverses structures existantes (SIPE, CIPRET,...)	Elèves / étudiant-e-s / personnes en formation Tous les enfants des écoles primaires et secondaires (3H-11CO). Possibilité également d'y être accompagnés par leurs parents.	Mesure permanente. Accueil libre ou sur rendez-vous tous les mardis matin en période scolaire. Les élèves peuvent s'y rendre, seuls ou accompagnés d'un parent s'ils le souhaitent. La démarche peut également émaner de parents.	Gratuité	Byland Joëlle Infirmière de santé scolaire aux Ecoles du Haut-Lac joelle.byland@psvalais.ch 024 482 22 00

IV. ECOLE

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Journées et camps polysportifs	Des sorties, journées puis des camps polysportifs sont organisés tout au long de la scolarité obligatoire. 3H-4H / trois demi-journées à la patinoire 5H-6H / trois demi-journées à ski 7H-8H / camps de ski 9CO-11CO / demi-journées sportives, camps de ski et multisports.	Elèves / étudiant-e-s / personnes en formation Tous les enfants des écoles primaires et secondaires (3H-11CO)	Mesures permanentes, les activités évoluent et se densifient (en termes de durée et d'implication) au cours de la scolarité.	Gratuité, sauf pour les camps de ski	Ecoles de Vouvrÿ secretariat@edhl.ch 024 482 22 00
Label Fourchette verte	Tous les repas servis pour le secteur scolaire ou parascolaire sont labélisés « Fourchette Verte » www.fourchetteverte.ch	Elèves / étudiant-e-s / personnes en formation, Enfants Éléves de la scolarité obligatoire (cantine scolaire ou UAPE) et enfants pris en charge par la crèche pour le repas de midi dans ces structures.	Mesure permanente, repas servis durant l'année scolaire, respectivement y compris la période (plus étendue) d'ouverture de la crèche et de l'UAPE	Facturation pour un repas - à la crèche CHF 6.- - à l'UAPE CHF 8.- - à l'école CHF 10.-	Bonjean Maryke Présidente de la commission des structures parascolaires et déléguée au Bureau scolaire m.bonjean@vouvrÿ.ch 079 789 80 75

IV. ECOLE

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Médiation par les pairs pour les classes 1H à 8H et pour les classe du Cycle d'orientation	Les élèves de 8H motivés sont formés au rôle de médiateur. A tour de rôle et selon un tournus établi, 2 élèves par semaine, portant un signe distinctif (gilets verts) sont chargés de calmer le jeu lors de bagarres, de conflits ou de tensions pendant la récréation. La médiation s'inscrit dans une démarche en 7 étapes. Les élèves (10CO-11CO) qui le désirent peuvent suivre une formation destinée à la médiation par les Pairs : formation à l'écoute active, à la gestion de conflits, à la communication non violente. Ces élèves sont ensuite appelés à aider leurs camarades. Chaque année une dizaine de jeunes de 10CO suivent une formation. Au terme de l'année scolaire (10 rencontres dans le cadre de la formation), ils se voient attribuer la responsabilité d'une classe 9CO. Les élèves de cette classe qui le désirent peuvent alors prendre contact (modèle « Grands Frères ») et partager leur problème ou souci. Ces élèves médiateurs sont aussi à disposition des autres élèves du CO.	Elèves / étudiant-e-s / personnes en formation Chaque élève de la 1H à la 8H et du CO	Mesure permanente	Gratuité	Ecoles de Vouvrÿ secretariat@edhl.ch 024 482 22 00

IV. ECOLE

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Semaine « santé » hors grille	Soucieux de l'épanouissement des élèves du CO, le groupe santé de l'école, qui réunit l'infirmière et les médiateurs, s'est questionné sur les problématiques qui touchent les adolescents. L'objectif étant qu'ils puissent se développer globalement en améliorant leurs compétences cognitives, affectives physiques et sociales. Afin que les différentes interventions qu'ils leur seront proposés tout au long de leur scolarité soient cohérentes, un fil rouge a été choisi pour chaque degré : 9CO - Moi & Moi, 10CO Moi et les autres, 11CO Moi et mon futur. Les élèves expérimentent donc à travers leur scolarité des activités sportives, spirituelles, culturelles et préventives afin de les aider dans leur construction identitaire.	Elèves / étudiant-e-s / personnes en formation 360 élèves des quatre communes du Haut-Lac des degrés 9CO, 10CO et 11CO. Ces élèves ont entre 12 ans et 15 ans.	1 semaine par année	Gratuité	Ecoles de Vouvrly secretariat@edhl.ch 024 482 22 00
Suivi et accompagnement des élèves en difficulté	La Direction EDHL procède à un suivi systématique des élèves qui rencontrent des difficultés, en rapport avec les apprentissages ou le comportement en général. Elle assure le lien entre les élèves, les enseignants, les parents et les intervenants extérieurs, aussi souvent que nécessaire.	Elèves / étudiant-e-s / personnes en formation Chaque élève de la scolarité obligatoire se trouvant en difficulté dans le cadre de son parcours scolaire, quelle qu'en soit la raison ou l'origine	Mesure permanente, organisée de façon systématique et faisant l'objet d'un suivi documenté.	Gratuité	Ecoles de Vouvrly secretariat@edhl.ch 024 482 22 00

IV. ECOLE

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Réseau Ecoles21	<p>Le CO a intégré le réseau en 2016 avec les thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - MOICMOI : Approche globale de promotion de la santé psychique des adolescents. Soutien du développement de leur identité en favorisant une image de soi positive. Développement de ressources et d'outils adaptés. - Cour verte : Projet réaménagement de la cour de récréation. Améliorations structurelle pour la rendre plus naturelle et de la qualité de récréations - Santé et prévention : Organisation des interventions "Santé" et "prévention" : donner un sens aux interventions, impliquer les enseignants durant ces semaines, les former. - Fil rouge santé et prévention sur toute la scolarité : Avoir un fil rouge pour chaque degré et pour toute la scolarité : créer des liens entre les interventions et les cours. Animations et collaboration avec PSV. Thermomètre du bien-être chez les étudiants. 	<p>Elèves / étudiant-e-s / personnes en formation Tous les élèves</p>		Gratuit	<p>Ecoles de Vouvry secretariat@edhl.ch 024 482 22 99</p>
Patrouilleur scolaire	<p>Afin d'assurer la sécurité des enfants un patrouilleur scolaire a été engagé.</p>	Enfants	Pendant la période scolaire	Gratuité	<p>Follonier Yan secrétaire communal yan.follonier@vouvry.ch 024 482 12 14</p>
Top Chef au CO	<p>Valoriser les produits locaux et de saison. Utiliser les connaissances des cours d'économie familiale pour mener à bien une préparation. Créer, innover, inventer de nouvelles recettes.</p>	<p>Elèves / étudiant-e-s / personnes en formation élèves du CO</p>	Chaque année		<p>Ecoles de Vouvry edhl@aehl.ch 024 482 22 00</p>

V. Santé au travail

Le tableau ci-dessous détaille les mesures mises en oeuvre ou soutenues par votre commune dans le domaine «Santé au travail».

Elles concernent les actions de promotion de la santé ou de prévention déployées au sein d'une ou plusieurs entreprises : accompagnement/conseil, soutien aux apprenti.e.s, aménagement des espaces de travail, organisation d'activités de cohésion, formations à la sécurité, ateliers de prévention, promotion du mouvement et de l'alimentation... Elles visent à renforcer les compétences des employé.e.s ou de la direction en matière de santé, ou à amener un changement structurel dans les entreprises.

Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures.

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Soutien à la formation professionnelle des jeunes	Le concept d'encadrement des apprentis a été revisité et mis en place de manière renforcée. Avant : action de sensibilisation avec les élèves de 10CO-11CO et des classes de préapprentissage (pour la première fois durant l'année scolaire 2015/16). Pendant : suivi renforcé des apprentis et des entreprises formatrices, intervention active en cas de problèmes et soutien à la recherche de solutions. Après : soutien aux jeunes - notamment en rupture d'apprentissage - et collaboration avec le TSHM, les éducateurs de la maison des jeunes et le canton.	Elèves / étudiant.e.s / personnes en formation Les jeunes en apprentissage, potentiels futurs apprentis ou en rupture d'apprentissage.	Mesure permanente, mise en place pour renforcer le rôle de la commission de formation professionnelle. Cette démarche est effectuée dans un cadre extrascolaire en plus des exigences légales et est un soutien accru aux entreprises formatrices et aux maîtres d'apprentissage.	Gratuité, sauf pour les cours d'appui (une participation de CHF 20.- par période est demandée à l'apprenti. La moitié lui est remboursée en fin d'année scolaire, en cas de réussite.	Bapst Gilbert Président commission de la formation professionnelle gilbert.bapst@vouvrÿ.ch 079 952 03 35

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Amélioration de l'environnement au travail pour le personnel communal	Le bâtiment communal a été entièrement rénové et offre un cadre de travail idéal avec des espaces fonctionnels agréables et l'ensemble du mobilier a été remis à neuf lors de la prise de possession des nouveaux locaux au printemps 2021. Du mobilier spécifique a été prévu pour les collaborateurs le nécessitant, comme par exemple un bureau à hauteur variable pour les personnes souffrant de maux de dos.	Employé·e·s communaux·ales	Mesure permanente et évolutive	Gratuit	Follonier Yan secrétaire communal yan.follonier@vouvrly.ch 024 482 12 14

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Promotion de l'activité sportive ou de loisirs pour les entreprises	Actuellement, les sociétés locales sont invitées à faire preuve d'ouverture et à proposer des conditions particulières, pour les entreprises souhaitant offrir à leurs collaborateurs une possibilité de pratiquer une activité sportive en journée. Le concept a fait l'objet d'une campagne de promotion auprès du public concerné. Une première mesure a été réalisée: Depuis le milieu de l'année 2019, la piscine couverte de Vouvry est ouverte un jour par semaine à midi à l'usage unique des entreprises sises sur le territoire communal.	Employés Les collaborateurs des entreprises et commerces locaux (particulièrement ceux qui ne sont pas domiciliés sur la commune et qui restent à Vouvry pendant la pause de midi). Ces dernières années, le paysage économique de la commune s'est fortement enrichi et il importe aujourd'hui de faire connaître au public concerné l'étendue et les possibilités des activités sportives et de loisirs disponibles localement.	Mesure permanente, après la première mesure (ouverture de la piscine couverte), les entreprises seront consultées pour connaître leurs besoins en matière d'activités sportives.	Participation éventuelle aux coûts directs extraordinaires (cas échéant)	Viadens Cédric Président commission Sports et sociétés locales cedric.viadens@admi.n.v.s.ch 079 434 79 88

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Santé et sécurité au travail	Le conseil communal a édicté une politique "Santé et sécurité au travail" en février 2024. L'Exécutif met à disposition du personnel communal tous les moyens nécessaires et son soutien afin de protéger la santé physique et psychique de l'ensemble du personnel de la Commune. Cela implique notamment de prévenir des accidents, les maladies professionnelles et celles liées à l'activité professionnelle, d'un climat de travail serein et la promotion de l'hygiène au travail.	Employé-e-s communaux-ales	Permanente		Follonier Yan secrétaire communal yan.follonier@vouvrly.ch 024 482 12 14
Politique du personnel	La politique du personnel qui ressort des statuts prévoit que la commune emploie son personnel de façon adéquate, économique et responsable et met en oeuvre un certain nombre de mesures dans ce sens : - recrutement et fidélisation du personnel compétent (congés payés plus avantageux) - le développement personnel et professionnel des collaborateurs, leur perfectionnement, leur motivation et leur polyvalence (toute initiative en vue d'un perfectionnement professionnel) - la protection de la personnalité et de la santé ainsi que la sécurité au travail - des conditions de travail qui permettent aux collaborateurs d'exercer leurs responsabilités familiales et d'assumer leurs engagements sociaux (par exemple congé payé pour la prise en charge d'un membre de la famille)	Employé-e-s communaux-ales	Permanente		Follonier Yan secrétaire communal yan.follonier@vouvrly.ch 024 482 12 14

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Habits de travail	Des habits de travail adéquats ainsi qu'un équipement de sécurité correspondant aux activités est mis gratuitement à la disposition des collaborateurs.	Employé-e-s communaux-ales	Permanente		Follonier Yan secrétaire communal yan.follonier@vouvrÿ.ch 024 482 12 14
Mise à la retraite anticipée	Les statuts du personnel permet à chaque collaborateur d'être mis à la retraite anticipée. L'employé, ayant au moins 10 ans de service, qui est mis au bénéfice de la retraite anticipée recevra, durant les 2 ans qui précèdent l'âge de la mise au bénéfice de l'AVS un montant mensuel de CHF 1'500.- ainsi qu'une prime de départ unique de CHF 15'000.-. Ces montants sont versés au prorata du taux d'activité du collaborateur. Un cours de préparation à la retraite est dispensé par la caisse de retraite de la commune.	Employé-e-s communaux-ales	Permanente		Follonier Yan secrétaire communal yan.follonier@vouvrÿ.ch 024 482 12 14
Egalité salariale	Une charte pour l'égalité salariale dans le secteur public a été signée en juillet 2022.	Employé-e-s communaux-ales	Permanente		Follonier Yan secrétaire communal yan.follonier@vouvrÿ.ch 024 482 12 14
Médiation	En collaboration avec l'Association Valaisanne de Médiation, l'Administration communale de Vouvrÿ propose, dès le 1er septembre 2022, le service de personnes de confiance à l'attention des ses collaborateurs.	Employé-e-s communaux-ales	Permanente		Follonier Yan secrétaire communal yan.follonier@vouvrÿ.ch 024 482 12 14

VI. ESPACES PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

VI. Espaces publics et infrastructures

Le tableau ci-dessous détaille les mesures mises en oeuvre ou soutenues par votre commune dans le domaine «Espaces publics et infrastructures».

Elles concernent les actions visant à réduire les influences physiques et chimiques nocives (bruit, fumée), à maintenir ou améliorer les ressources naturelles (eau, air, forêt) ou à créer des installations favorables à la santé sur le territoire communal (pistes cyclables, parcours balisés, places de jeux ou de sport).

Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures.

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Accessibilité aux vélos / Valais roule	Le tour des communes du Haut-Lac propose un itinéraire cyclable balisé avec une carte (disponibles auprès des administrations communales). Piste cyclable le long du Rhône.	Tout public Population locale et visiteurs	Mesure permanente	Gratuité	Vuadens Cédric Président commission sports et sociétés locales cedric.vuadens@admi.n.vs.ch 079 434 79 88

VI. ESPACES PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Itinéraires pédestres balisés Valrando et carte des randonnées	<p>Vouvy fait partie du réseau d'itinéraires Valrando. Ces itinéraires sont balisés, cartographiés, entretenus et régulièrement revisités. Une mise à jour a eu lieu, en collaboration avec la commission bourgeoise et le Triège forestier du Haut-Lac en 2015. www.valrando.ch</p> <p>Plusieurs chemins forestiers sont fermés au trafic de véhicules à moteur sur le plateau, les alpages et pratiquement toutes les montagnes du territoire communal.</p> <p>Mise en réseau des surfaces de promotion de la biodiversité dans l'espace rural de la commune. Il est ainsi possible de parcourir cet espace continu d'un bout à l'autre, à pied.</p> <p>Conception d'une carte des randonnées de la région de Taney. Cette carte est en complément aux cartes officielles de randonnées qui apporte des informations supplémentaires aux randonneurs.</p>	<p>Tout public</p> <p>Population locale et visiteurs</p>	<p>Mesure permanente, le projet de promotion de la biodiversité est une mesure encouragée et initiée par le canton en partenariat avec la commune.</p>	<p>Gratuité</p>	<p>Fracheboud Pascal Président commission bourgeoise pascal.fracheboud@vouvy.ch 079 462 59 06</p>
Piste finlandaise	<p>Une piste finlandaise longue d'un kilomètre, ouverte 24/24, dans un écrin de verdure à deux pas du centre du village. Sa réalisation répond à un besoin confirmé par plusieurs sociétés sportives locales.</p>	<p>Tout public</p> <p>Population locale et visiteurs. Membres des sociétés sportives, sportifs individuels et promeneurs, écoles.</p>	<p>Mesure permanente</p>	<p>Gratuité, accès libre</p>	<p>Claret Nicolas Chef de service TP et SI nicolas.claret@vouvy.ch 024 482 12 30</p>

VI. ESPACES PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Skatepark et terrain de sport	Un projet citoyen, à l'initiative d'un petit groupe d'ados (12-15 ans), rapidement structurés en association et encadré par des adultes. Une place et un skatepark ont été créés proches des écoles du Haut-Lac et de la Cimenterie. Un ancien terrain de football aux dimensions « loisirs » a été complètement réaménagé au parc Emilien-Pot. Accès libre toute l'année. En parallèle, reconduction d'une mise à disposition gratuite d'une salle de sport le samedi soir au même groupe de jeunes, pour y pratiquer le football. Groupe pas structuré en association, évolutif. Mais reconnu comme une communauté d'intérêts par la commune.	Tout public Population locale et visiteurs. Sportifs pratiquant la trottinette freestyle, le skateboard et le roller. Gestion et veille du parc assurées par les jeunes de l'association « TzinoRiders ».	Mesure permanente	Gratuité, accès libre. Accès libre.	Vuadens Cédric Président commission Sport et sociétés locales cedric.vuadens@admi.n.vv.ch 079 434 79 88
Infrastructures Sportives / Terrains de foot / Terrains de Tennis / Piscine couverte de Vouvry	Deux terrains foot sont mis à disposition du club local de foot et de tous les citoyens. Les terrains de sport sont situés au coeur du village et sont équipés de vestiaires et d'un éclairage. Trois terrains de tennis sont mis à disposition du club local de tennis qui gère et entretient les infrastructures. La structure actuelle (un bassin de 25 m, un bassin non-nageur et une patinoire) est mise à disposition du public 6 jours par semaine et des écoles 4 jours par semaine). L'Association de la piscine couverte est indépendante, mais bénéficiaire, pour son fonctionnement, de subvention de fonctionnement et d'investissement de la part de la commune.	Tout public, Autres Sociétés locales et l'ensemble de la population Tennis-Club L'ensemble des habitants de Vouvry et de la région	Mesure permanente	Gratuité, accès libre Cotisations au club de Tennis Abonnements et billets selon les tarifs en vigueur	Claret Nicolas Chef de service TP et SI nicolas.claret@vouvry.ch 024 482 12 30

VI. ESPACES PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Jardins familiaux	Depuis les années 80, la commune propose à ses résidents de louer à un prix modique des surfaces de jardins pour y développer une activité liée à la terre. De cette façon, la commune prône une alimentation saine et une activité en grand air. Actuellement, la surface occupée par cette mesure est de 1,5 hectare.	Tout public Tous les habitants intéressés	Mesure permanente	CHF 1 par m2 par année (soit une location allant de CHF 125.- à CHF 310.- pour les plus grandes parcelles)	Administration communale
Parcs et places de jeux	Place des fêtes aménagée (couvert, jeux). Parc Emilien-Pot (espace arborisé, verdure, jeux). Place de jeux à Mliex. En 2018, l'ensemble des jeux extérieurs du parc Emilien-Pot ont été remplacés.	Tout public Population locale et visiteurs. Membres des sociétés sportives, sportifs individuels et promeneurs, écoles.	Mesure permanente	Gratuité accès libre	Claret Nicolas Chef de service TP et SI nicolas.claret@vouvry.ch 024 482 12 30
Sentiers pédestres non homologués	De nombreux sentiers ne sont pas répertoriés par Valrando et ne sont pas entretenus. Une commission ad hoc a répertorié ces sentiers et préparé une liste d'une trentaine de chemins de basse et moyenne montagne qui devraient être entretenus. Une partie de ces chemins peuvent servir d'itinéraire de promenade depuis la plaine pour des activités de détente ou sportives. Cette mesure permet aussi de redonner un axe complet hors route goudronnée pour relier le village de Vouvry au Lac de Taney.	Tout public Population locale et visiteurs	Mesure permanente	Gratuité	Claret Nicolas Chef de service TP et SI nicolas.claret@vouvry.ch 024 482 12 30

VI. ESPACES PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

Mesure	Description	Envergure	Régularité	Accessibilité	Contact
Zone 30km/h	Toutes les routes communales à l'intérieur de la localité sont en zone 30km/h. Des aménagements ont eu lieu à l'occasion de la mise en oeuvre. D'importants montants sont investis chaque année et lorsqu'une rue est rénovée (en surface et pour sa partie sous-terrain), un réaménagement a lieu dans l'esprit zone 30.	Tout public Population locale et visiteurs	Mesure permanente et évolutive (en constante amélioration)	Gratuité	Bapst Gilbert Président commission des Travaux publics gilbert.bapst@vouvrly.ch 076 952 03 35

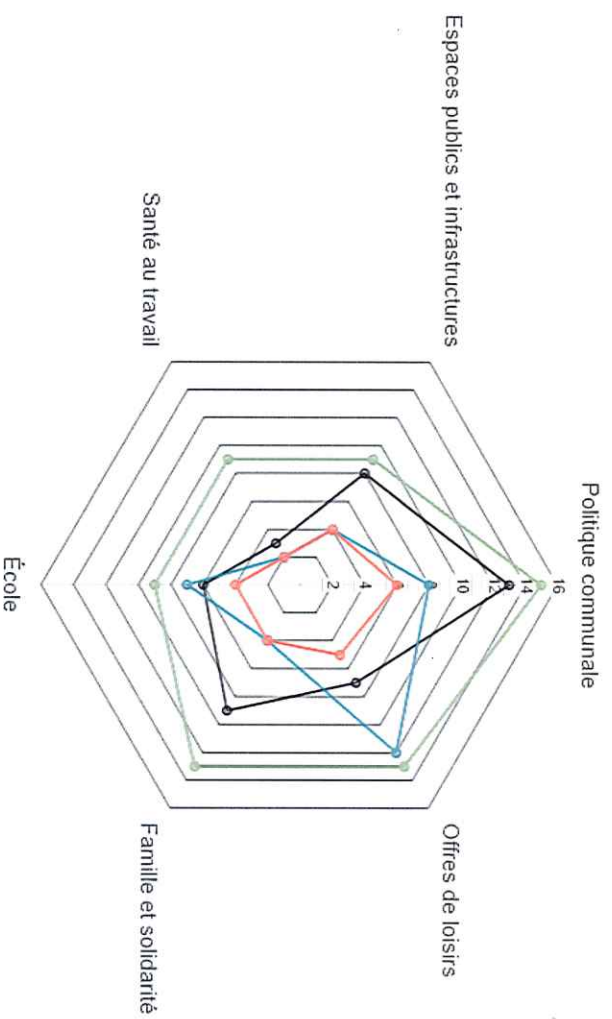
Propositions de mesures complémentaires et d'améliorations

La Commune de Vouvry obtient son troisième renouvellement 3^{ème} avec un nombre de 68 mesures de promotion de la santé. La qualité de ce bilan ainsi que les nombreuses mesures d'amélioration mentionnées ci-dessous, témoignent de l'engagement de la commune et de ses autorités en faveur de la santé et de l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyennes et citoyens. Nous félicitons les autorités communales pour leur travail et leur implication auprès de la population.

Domaine d'action	Proposition de mesure
Politique communale	Création d'une maison des sociétés
Politique communale	Construction d'un nouvel EMS
Politique communale	Introduire la prévention et la promotion de la santé dans la politique communale en inscrivant un montant même symbolique au budget communal.
Politique communale	Ligne de Lunabus
Politique communale	Participation à la Suisse bouge
Politique communale	Politique de développement durable avec des objectifs à moyen et long terme (label Cité de l'Energie, Valais Excellence, promotion des vélos électriques etc.)
Politique communale	Les parrains et marraines culturels, participation à la semaine contre le racisme, la fête des voisins, cours de français
Offres de loisirs	Le label Fiesta
Famille et solidarité	Conseils et soutien aux proches aidants
Famille et solidarité	Soutien à un réseau de bénévoles
École	Semaine du goût à l'école

Domaine d'action	Proposition de mesure
Santé au travail	<p>Poursuivre les démarches afin de faciliter l'accès aux infrastructure sportives pour les employés communaux et les collaborateurs des entreprises locales.</p> <p>Mise en place d'un concept MSST au sein de l'administration communale</p> <p>Programme de formation continue destiné aux employés communaux</p> <p>Sortie du personnel communal</p> <p>Mise à disposition d'un panier de fruits toute l'année pour les employés communaux.</p>
Espaces publics et infrastructures	Créations de parcours didactiques sur le territoire de la commune
Espaces publics et infrastructures	<p>Projet de place du village</p> <p>Installation stratégique de mobilier urbain pour les aînés afin de favoriser la mobilité de ces derniers.</p>

En un graphique, voici le bilan des actions existantes dans la Commune de Vouvry depuis la labellisation en 2012 et lors des renouvellements de 2016, 2020 et 2026.



— Labellisation (2012)
 — Renouvellement 1 (2016)
 — Renouvellement 2 (2020)
 — Renouvellement 3 (2026)

